CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81468** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE 21/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC le MANS
Siret : 453 148 454 00011
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3257220
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD OOOO022047581004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022047581004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL DESLANDES

5 RUE SAINT JEAN
72300 LA CHAPELLE-D'ALIGNE

Téléphone : 02 43 45 51 79 **Fax :** 02 43 45 73 95
Portable : 06 10 20 51 82
Responsabilité légale :
FRANCK DESLANDES GÉRANT

Site Internet :
E-mail : sarldeslandes72@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 061 228 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	8	27/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	8	27/11/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	20/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/11/2025 15:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E81468** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE **21/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004
Forme juridique : SARL
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC le MANS

Siret : **453 148 454 00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3257220
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD OOOO022047581004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022047581004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SARL DESLANDES**

5 RUE SAINT JEAN
72300 LA CHAPELLE-D'ALIGNE

Téléphone : 02 43 45 51 79 **Fax :** 02 43 45 73 95
Portable : 06 10 20 51 82

Site Internet :
E-mail : sarldeslandes72@gmail.com

Responsabilité légale :
FRANCK DESLANDES GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	27/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	27/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/11/2024
o Ventilation mécanique	20/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.